



## **COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 29 octobre 2018 à 20 h 30

Convocation du 19 octobre 2018

**Étaient présents** : Bruno LECOMTE, Laurent COCHONNEAU, Mathilde PLU, Christian BARBEAU, Christophe LALOU, Claudine BIZOT, Jean-Marie BOULAY, Jean-Yves BOURGE, Fatima CHENNOUKH, Joël CHESNIER, Michel DEROUINEAU, Laetitia GUTKNECHT, Marie-Line REVEL

**Absents excusés** : Jean-Daniel NOEL pouvoir à Christophe LALOU  
Manuella AUBRY CHABLE pouvoir à Christian BARBEAU  
André DIAZ pouvoir à Bruno LECOMTE

**Était absent excusé** : Sylvie HÉRON et Pascal MARTIN

**Secrétaire de séance** : Laetitia GUTKNECHT et Claudine BIZOT sont désignées en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

---

### **ORDRE DU JOUR :**

- Saint-Ouen enquête publique
- SAGE
- Présentation du rapport du SIDERM
- Présentation du rapport de la commission OM
- Aménagement Fromenteau/Pintièrre
- Contrat Énergie école élémentaire
- Remplacement d'un agent en arrêt maladie
- Titre de recette occupation du Domaine Public Gaz
- Point sur les commissions
- Questions diverses

---

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la séance du 24 septembre apporte des remarques particulières.

Le compte rendu est validé à l'unanimité et le registre circule pour les signatures.

## **1. Saint-Ouen enquête publique**

Construction d'une extension pour l'élevage de veaux de boucherie exploité au lieudit « La Touche », par la GAEC chemin du Belins sur la commune de Saint-Ouen. La commune étant concernée par le plan d'épandage, un avis est demandé au conseil municipal.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **2. SAGE « Sarthe Aval »**

Le Sage « Sarthe Aval » est l'outil de planification et de gestion de l'eau sur le territoire. La commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sarthe Aval a validé le projet de SAGE du bassin versant de la Sarthe Aval. Approbation du SAGE par le conseil municipal.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **3. Présentation du rapport annuel du SIDERM**

Bruno LECOMTE présente le rapport annuel 2017 du SIDERM.

Ceci exposé et après en avoir discuté les membres du Conseil Municipal approuvent le rapport du SIDERM

## **4. Présentation du rapport de la commission des ordures ménagères**

Christian BARBEAU présente le rapport de la commission des ordures ménagères.

Ceci exposé et après en avoir discuté les membres du Conseil municipal approuvent le rapport de la commission des ordures ménagères.

## **5. Aménagement Fromenteau/Pintière**

Laurent COCHONNEAU présente 5 devis pour l'aménagement Fromenteau/Pintière (éclairage public, abri du car, busage) :

CITEOS	2 569 € HT (devis éclairage seulement)
ERS MAINE	1 205 € HT (devis éclairage seulement)
GT RS	10 824 € HT
LTP	17 960 € HT
HRC	13 589 € HT

Laurent COCHONNEAU propose de retenir GT RS pour le busage et l'éclairage du carrefour Fromenteau/Pintière pour un montant de 10 824 € HT.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la société GT RS pour un montant de 10 824 € HT.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **6. Contrat énergie école élémentaire**

Laurent COCHONNEAU présente la mise en concurrence pour le contrat énergie. Demande d'une étude pour 36 mois.

EDF sur 36 mois 27 151.73 €

DIRECT ENERGIE sur 24 mois 27 196.22 €

ENGIE sur 36 mois 28 230.45 €

Ci-dessous tableau comparatif des offres complètes :

		<b>EDF</b>	<b>Direct Energie</b>	<b>ENGIE</b>
	Proposition	1-8HMVOEG	P0E0702113620	1306696
	Durée du contrat (mois)	36	24	36
	Prix abonnement (HT/an)	340	420	200
Prix fourniture électricité	HCE (c€/kWh HT)	4,992	3,162	5,526
	HCH (c€/kWh HT)	6,038	6,025	6,606
	HPE (c€/kWh HT)	6,692	5,617	7,115
	HPH (c€/kWh HT)	8,527	8,765	9,245
Coût capacité 2019 (barème CRE)	HCE (c€/kWh HT)	0	0	0
	HCH (c€/kWh HT)	0,038	0,038	0,0393
	HPE (c€/kWh HT)	0	0	0
	HPH (c€/kWh HT)	0,582	0,582	0,6034
Estimation	Coût annuel (HT)	27 151,73 €	27 196,22 €	28 230,45 €

Laurent COCHONNEAU propose de reconduire l'entreprise EDF pour 36 mois pour l'école élémentaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la société EDF pour un montant de 27 151.73 € HT.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **7. Remplacement d'un agent en arrêt maladie**

Une embauche est prévue en remplacement de Monsieur Fleury pendant son arrêt maladie. Une délibération est prise autorisant M. le Maire a recruté une personne pendant la durée de l'arrêt maladie de Monsieur Fleury.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 15 abstention 1 contre 0

## **8. Titre de recette occupation du Domaine Public Gaz**

GRDF allouera la somme de 341 € au titre de l'occupation du Domaine Public Communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2018.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à percevoir le titre de recette de 341 € pour l'occupation du Domaine Public.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **9. Point commissions**

### Commission fleurissement

A la demande des directrices, l'achat de 4 arbres pour l'école maternelle et primaire afin de faire de l'ombre à l'espace jeux. Le montant s'élève à 219.60 € TTC.

Le Conseil municipal demande de revoir le choix des arbres par rapport à certains critères. Décision à revoir en commission.

### Commission Cérémonie

Cérémonie du 11 novembre 2018 :

10 h : rendez-vous à la mairie

11 h : les cloches sonnent

Exposition dans l'ancien restaurant scolaire organisée par la Clé de Voûte et des citoyens.

### Téléthon

Saint-Gervais-en-Belin souhaite maintenir le Téléthon et organise un repas.

Appel : aux bénévoles pour vendre les tickets du repas du 7 décembre.

Fatima CHENNOUKH indique qu'il faudrait 100 personnes pour ce repas.

### Commission sociale

La collecte de la Banque Alimentaire se déroulera le vendredi 30 novembre et samedi 1<sup>er</sup> décembre auprès de l'Intermarché.

### Restaurant scolaire

Christophe LALOU souhaite informer le Conseil municipal qu'une salariée du restaurant scolaire est enceinte et bientôt en congé maternité. Et de ce fait, un remplacement pendant cette période est à prévoir.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à recruter une personne pour remplacer l'animatrice lors de son congé pathologique.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16 abstention 0 contre 0

## **10. Questions diverses**

Néant.

Levée du Conseil à 22 h 20

Prochain Conseil municipal le 26 novembre 2018

Les Secrétaires de séance,

Laetitia GUTKNECHT et Claudine BIZOT

Le Maire,

Bruno LECOMTE